

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROZEROTTE ET MÉNIL

Séance du 10 juin 2025 24 2025

L'an deux mil vingt-cinq dix-juin à vingt Heures trente

le Conseil Municipal de cette Commune,

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Claude VALDENAIRE

Date de Convocation :

03 juin 2025

Date affichage

13 juin 2025

Nbre en exercice : 09

Nbre de présents : 09

Nbre de votants : 09

Présents : Claude VALDENAIRE, Jean CABLé, Edgard DANNENHOFFER, Alain CABLé, Christophe BERBERAT, Patrick MANGIN, Laurent JOMIER, Thierry JOLY, Thierry DELBARRE.**Absents excusés :** Néant**Absent non excusé :** Néant*Monsieur Alain CABLE a été désigné Secrétaire de séance***Objet délibération : Projet par Eolien des Baumes**

Le projet d'implantation de 7 éoliennes sur les Communes de Rancourt, Valfroicourt et Remoncourt ayant été refusés dans un premier par la Préfecture des Vosges au niveau de la hauteur de ces dernières, un second dossier a été redéposé en revoyant à la baisse la taille.

Sauf qu'entre temps les lois environnementales ont été évoluées et qu'il convient à nouveau de demander aux communes voisines leur avis sur l'impact de ce projet sur la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ; par **4 ABSTENTIONS, 3 NON et 2 OUI**

❖ **EMET** un avis **DEFAVORABLE** sur projet d'implantation d'éoliennes.

Pour copie conforme

Le Maire